

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 21/10/2024 - 24943 - 2013 B 02556 - 338 442 296 - A2WEB
COMMUNICATION

Désignation de l'entreprise SARL A2WEB COMMUNICATION					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 135 chemin du Marronnier 34190 CAZILHAC							
Numéro SIRET* 3 3 8 4 4 2 2 9 6 0 0 0 4 6							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12				
					Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014	1 089	016	1 089	
	Immobilisations corporelles*		028	16 081	030	13 846	2 235
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	17 171	048	14 936	2 235
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 128	070		4 128
		Autres* (3)	072	4 859	074		4 859
		Valeurs mobilières de placement	080		082		
		Disponibilités	084	10 811	086		10 811
		Charges constatées d'avance *	092		094		
		Total II	096	19 798	098		19 798
		Total général (I + II)	110	36 969	112	14 936	22 033
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			7 622	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			762	
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131			12 881	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice	Certifié conforme par le Gérant	136			(4 956)	
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
		Total I	142			16 309	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 448	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169	3 878		4 047	
	Comptes courants d'associés		173			228	
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174				
		Total III	176			5 723	
	Total général (I + II + III)	180			22 033		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A2WEB COMMUNICATION**Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
			et livraisons	215		214		
	Production vendue	{ biens services*	intracommunautaires	217		218	21 644	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	21 644	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	12 376	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	416	244	2 515	
	Rémunérations du personnel*					250	6 500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	3 582	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39-1-2° al. 3 du CGI))		255		254	1 429	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	123	
				260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264	26 526
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(4 881)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280		
	Produits exceptionnels				(IV)	290		
	Charges financières				(V)	294		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)		347		(VI)	300	75
				348				
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(4 956)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		595	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993				
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992							
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		350	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
				Déduct* exception, simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	4 361
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 20 172 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	4 361

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A2WEB COMMUNICATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 033 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 957 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable de 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 089			1 089
Immobilisations corporelles	16 082			16 082
Immobilisations financières				
Total	17 171			17 171
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 089			1 089
Immobilisations corporelles	12 418	1 429		13 847
Immobilisations financières				
Total	13 507	1 429		14 936
ACTIF NET				2 235

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 128	4 128	
Autres	4 859	4 859	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	8 987	8 987	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 622,45 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 724 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 448	1 448		
Dettes fiscales et sociales	4 047	4 047		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	229	229		
Produits constatés d'avance				
Total	5 724	5 724		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	229			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 228 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	95
Total	95

A2WEB COMMUNICATION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : 135 chemin du Marronnier

34190 CAZILHAC

338 442 296 RCS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente juin, à dix heures, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - Madame Sophie PAQUET, propriétaire de | 6 parts |
| - Monsieur Yvan TODOROFF, propriétaire de | 494 parts |

soit un total de 500 parts

sur les cinq-cents (500) parts composant le capital social.

Monsieur Yvan TODOROFF préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Ratification de la rémunération nette allouée à la gérance,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance sur les conventions et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

q I.T

SIXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

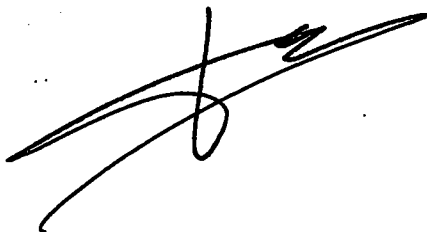
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant-associé et son associé.

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

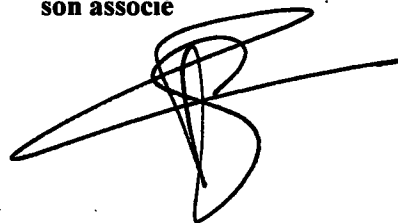
Monsieur Yvan TODOROFF

Gérant et associé

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Madame Sophie PAQUET

son associé

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop and several trailing strokes.